

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit :
FDS N° : TCR001

CHLORE RAPIDE GRANULE (1Kg à 25Kg)
Version 1.0

Page 1/4
Dernière MàJ le : 15/05/2006

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE CHLORE RAPIDE GRANULE
UTILISATION Produit anti-algues choc pour le traitement des eaux de piscines.
FABRICANT SODITRAL SARL
Synergie Park, 15, rue Pierre et Marie Curie
59260 LEZENNES
Tel : 03.28.80.09.20 - Fax : 03.28.80.04.11
N° d'appel d'urgence 04.91.75.25.25 (Centre Antipoison de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

NOM CHIMIQUE 1,3-Dichloro-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione, sel de sodium dihydraté
SYNONYME dichloro iso cyanurate de sodium dihydraté
FORMULE BRUTE C3Cl2N3O3Na-2.H2O
N° C.A.S. 51580-86-0
N° INDEX 613-030-01-7
N° CE 220-767-7
COMPOSITION 100 % de dichloro isocyanurate de sodium dihydraté.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

DANGERS PHYSIOLOGIQUES :

Nocif si inhalé, ingéré et irritant pour la peau ou les yeux.

CONTACT AVEC LES YEUX :

Les poussières et vapeurs peuvent causer des irritations, des rougeurs, des larmoiements et des brûlures.

CONTACT AVEC LA PEAU :

La poudre n'est pas irritante par elle-même mais un contact prolongé avec le produit peut causer des brûlures chimiques. Ces brûlures sont observées lorsque la peau est humide.

SUREXPOSITION :

Irritations des yeux, nez, gorge et pharynx dus à la poussière.

DANGERS PHYSIQUES :

Voir section 10

PRODUIT DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT.

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LA PEAU :

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau.

CONTACT AVEC LES YEUX :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant environ 15 min. puis consulter un spécialiste.

INGESTION :

Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente. Ne pas faire vomir. Faire ingérer du pain trempé dans du lait, puis de l'huile alimentaire. Consulter un médecin.

INHALATION :

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin en cas de toux ou de symptômes de déficience respiratoire.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit :
FDS N° : TCR001

CHLORE RAPIDE GRANULE (1Kg à 25Kg)
Version 1.0

Page 2/4
Dernière MàJ le : 15/05/2006

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

MOYENS D'EXTINCTION :

Utiliser de grandes quantités d'eau froide sur le(s) foyer(s), après les avoir isolés. ATTENTION : surtout, ne pas utiliser d'extincteur à poudre contenant des composés d'ammonium.

EQUIPEMENT :

Tenue de protection (avec protection de la totalité du visage). Appareil autonome de respiration.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

METHODES DE NETTOYAGE :

Ramasser mécaniquement la poudre, Dissoudre celle-ci dans de l'eau, Les neutraliser par un réducteur (tel que le thiosulfate de sodium) en contrôlant bien les valeurs de pH et de température. Nettoyer l'emplacement souillé avec de grandes quantités d'eau.

Eliminer le produit chloré en tenant compte de la législation en vigueur.

PROTECTION INDIVIDUELLE :

Gants, masque, lunettes.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

Faire très attention aux conditions d'humidité, d'ensoleillement, et de température.

Tenir éloigné des liquides inflammables, des combustibles, et de toute matière oxydable.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

CONTROLE DE L'EXPOSITION :

Si nécessaire, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les poussières ou vapeurs. Les toitures doivent être équipées de systèmes de ventilation efficace.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :

Gants, lunettes, tenue de travail à manches longues. Douches de sécurité et lave yeux à proximité des postes de travail.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE : granulés blancs.

ODEUR : chlore

pH à 25°C (à 1 % dans l' eau) : 6.5

POINT DE FUSION : se décompose à 240 ° C

POINT D' ECLAIR : non concerné

INFLAMMABILITE : non concerné

EXPLOSIVITE : non concerné

MASSE VOLUMIQUE : env. 1950 kg/m³ (densité apparente = 1.95)

MASSE VOLUMIQUE DU GAZ : 0.92 kg/m³ à 20 ° C SOLUBILITE DANS L' EAU : 26.2 g / 100 ml d' eau à 25 ° C

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

Stable dans des conditions normales d'humidité (taux d'humidité élevés à éviter)

INCOMPATIBILITES Le produit est chimiquement incompatible avec les substances énoncées ci-dessous :

-Les acides (dégagement de gaz chlore).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit :
FDS N° : TCR001

CHLORE RAPIDE GRANULE (1Kg à 25Kg)
Version 1.0

Page 3/4
Dernière MàJ le : 15/05/2006

- l' hypochlorite de calcium (risques d'explosion)
- les matières organiques ou les matières facilement chlorées ou oxydées (risque d'incendies)
- l' ammoniac, les sels d'ammonium, l'urée et tous les composés similaires qui contiennent de l'azote (risque de formation de trichlorure d'azote, très explosif)
- les huiles ou les graisses (risque de décomposition avec dégagement de CO2 ou de chlore)
- les matières alcalines, telles que le Na2CO3, en présence d'humidité (risque de décomposition violente et d'incendie)
- les alcools, éthers, la biurée, et les solvants tels que le toluène, les xylènes, ...

Produits de décomposition dangereux : trichlorure d'azote, chlore, acide cyanhydrique.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Toxicité orale aiguë

DL 50 sur le rat mâle = 1.355 mg / kg DL 50 sur le rat femelle = 1.400 mg / kg

Aucun signe de toxicité subaiguë sur les tests (adm. orale sur le rat pendant 1 mois, de 10 à 400 mg / kg)

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Toxicité aquatique :

3.19 (48 heures - TLM 5ppm - oryzias latipes))

Dangereux pour l'environnement :

Très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :

Dissoudre sous agitation le produit à éliminer dans une solution alcaline (NaOH ou chaux), Neutraliser cette solution avec un agent réducteur (Na2SO3), Ajuster le pH avec un acide (H2SO4 ou HCl), Eliminer le produit en tenant compte de la législation en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Produit non soumis à la réglementation sur les transports de marchandises dangereuses (disposition spéciale 135) ni au code IMDG.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

(Conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 199 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)"dichloroisocyanurate de sodium dihydraté"

- "Etiquetage CE : 220-767-7" "Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (Chlore) peuvent se libérer."

<u>Symbole de danger</u>	Xn	Nocif
	N	Dangereux pour l'environnement

<u>Phrases R</u>	22	Nocif en cas d'ingestion.
	31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
	36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit :
FDS N° : TCR001

CHLORE RAPIDE GRANULE (1Kg à 25Kg)
Version 1.0

Page 4/4
Dernière MàJ le : 15/05/2006

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Phrases S

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.
- 3 Conserver dans un endroit frais.
- 8 Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = 2933.69.80

RECOMMANDATIONS :

Tenez prêt un plan de secours d'urgence. Séparer le produit des matières incompatibles. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Toujours garder sur palettes ou sur rayonnage. Bien nettoyer les équipements avant de changer de produit. Vider les trémies à la fin de chaque journée de travail. Porter des vêtements ou équipements de travail appropriés. Garder propres et à proximité les couvercles de fûts en cas d'urgence. Tenir informé les responsables d'atelier. Garder les balayures de produit au sec, avant neutralisation.

RESTRICTIONS :

Stocker des produits liquides au dessus de ce solide. Ne pas laisser de matières organiques (graisses) s'accumuler sur le sol. Ne pas fumer dans un local destiné au stockage ou à la transformation des produits chlorés. Ne pas utiliser de système d'extraction commun pour des produits incompatibles. Ne pas utiliser de chariots élévateurs à gas-oil ou à essence. Ne pas utiliser de produits ménagers pour le lavage des sols d'atelier. Ne pas se servir des emballages d'origine pour la récupération des balayures. Ne pas permettre que le produit puisse être mouillé. Ne pas jeter du produit dans un container de détritris commun. Ne pas permettre le rejet de produit non neutralisé à l'égout Ne pas utiliser d'extincteur à poudre en cas d'incendie.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.